

Webconférence des Collectivités à Statut Spécifique

Lundi 28 septembre 2020 de 8h à 12h



Programme

Début 8h00

Modérateur – Michel REINETTE, Journaliste Documentaliste

Mots d'accueil des Présidents

Alfred MARIE-JEANNE – Collectivité Territoriale de Martinique

Gilles SIMEONI – Collectivité de Corse

Rodolphe ALEXANDRE – Collectivité Territoriale de Guyane

Ary CHALUS – Région Guadeloupe

Bruno MAGRAS – Collectivité de Saint-Barthélemy

Daniel GIBBS – Collectivité de Saint-Martin

Conférence introductive – Carine DAVID, Professeure des Universités

Intervention des Présidents

Gilles SIMEONI – Collectivité de Corse

Rodolphe ALEXANDRE – Collectivité Territoriale de Guyane

Alfred MARIE-JEANNE – Collectivité Territoriale de Martinique

Bruno MAGRAS – Collectivité de Saint-Barthélemy

Daniel GIBBS – Collectivité de Saint-Martin

Ary CHALUS – Région de Guadeloupe

Intervention du Sénateur

Michel MAGRAS

Présentation du Rapport : « Différenciation territoriale Outre-Mer : Quel cadre pour le sur-mesure ? »

Intervention de la Ministre

Jacqueline GOURAULT

Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales

Webconférence des Collectivités à Statut Spécifique

Lundi 28 septembre 2020 de 8h à 12h



Table ronde 1 Pouvoir normatif des CSS

« Différenciation, expérimentation et dévolution du pouvoir réglementaire local. Réelles possibilités ? Modalités concrètes ? »

Intervention des élus : Corse, Saint-Barthélemy, Guyane, Martinique, Saint-Martin, Guadeloupe

Questions / Réponses

Table ronde 2 Transfert de compétences : enjeux et limites

« Développement territorial et dévolution de compétences : quels moyens pour la mise en œuvre ? »

Intervention des élus : Martinique, Corse, Guadeloupe, Saint-Barthélemy, Guyane, Saint-Martin

Questions / Réponses

Table ronde 3 Différenciation : un objectif commun

« Les défis persistants des Collectivités à statut spécifique justifient d'impulser des transformations statutaires et/ou institutionnelles pour des adaptations à la carte : Quelles attentes ? »

Intervention des élus : Saint-Martin, Corse, Guyane, Saint-Barthélemy, Martinique, Guadeloupe

Questions / Réponses

Synthèse analytique – Stéphane DIEMERT

Président-Assesseur à la Cour Administrative d'Appel de Paris

Mots de clôture des Présidents

Gilles SIMEONI – Collectivité de Corse

Rodolphe ALEXANDRE – Collectivité Territoriale de Guyane

Bruno MAGRAS – Collectivité de Saint-Barthélemy

Daniel GIBBS – Collectivité de Saint-Martin

Alfred MARIE-JEANNE – Collectivité Territoriale de Martinique

Fin 12h00